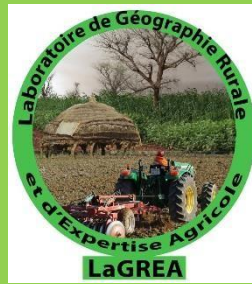




UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
(UAC)
FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
(FASHS)



Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole
(LaGREA)

Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement
(J_GRAD)



ISSN : 1840-9962

N°002, décembre 2022

Volume 3

COMITE DE PUBLICATION

Directeur de Publication : Professeur Moussa GIBIGAYE

Rédacteur en Chef : Professeur Bernard FANGNON

Conseiller Scientifique : Professeur Brice SINSIN

COMITE SCIENTIFIQUE

BOKO Michel (UAC, Bénin)	TCHAMIE Thiou Komlan, Université de Lomé (Togo)
SINSIN Brice (UAC, Bénin)	SAGNA Pascal, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)
ZOUNGRANA T. Pierre, Université de Ouagadougou, (Burkina Faso)	OGOOWALE Euloge (UAC, Bénin)
AFOUDA Fulgence (UAC, Bénin)	HOUNDENOU Constant (UAC, Bénin)
AGBOSSOU Euloge (UAC, Bénin)	CLEDJO Placide (UAC, Bénin)
TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin)	CAMBERLIN Pierre, Université de Dijon (France)
TOHOZIN Antoine Yves (UAC, Bénin)	OREKAN Vincent O. A. (UAC, Bénin)
KOFFIE-BIKPO Cécile Yolande (UFHB, Côte d'Ivoire)	ODOULAMI Léocadie (UAC, Bénin)
GUEDEGBE DOSSOU Odile (UAC, Bénin)	GONZALLO Germain (UAC, Bénin)
OFOUEME-BERTON Yolande (UMN, Congo)	KAMAGATE Bamory, Université Abobo-Adjamé, UFR-SGE (Côte d'Ivoire)
CHOPLIN Armelle (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, France)	YOUSSAOU ABDOU KARIM Issiaka (UAC, Bénin)
SOKEMAWU Koudzo (UL, Togo)	HOUINATO Marcel, (UAC, Bénin)
VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin)	BABATOUNDE Sévérin (UAC, Bénin)

COMITE DE LECTURE

TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin), DOSSOU GUEDEGBE Odile (UAC, Bénin), TOHOZIN Antoine (UAC, Bénin), VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin), VIGNINOUS Toussaint (UAC, Bénin), GIBIGAYE Moussa (UAC, Bénin), YABI Ibouaïma (UAC, Bénin), ABOUDOU, YACOUBOU MAMA Aboudou Ramanou (UP, Bénin), AROUNA Ousséni (UNSTIM, Bénin), FANGNON Bernard (UAC, Bénin), GNELE José (UP, Bénin), OREKAN Vincent (UAC, Bénin), TOKO IMOROU Ismaïla (UAC, Bénin), VISSOH Sylvain (UAC, Bénin), AKINDELE A. Akibou (UAC, Bénin), BALOUBI David (UAC, Bénin), KOMBIENI Hervé (UAC, Bénin), OLOUKOÏ Joseph (AFRIGIS, Nigéria), TAKPE Auguste (UAC, Bénin), ABDOULAYE Djafarou (UAC, Bénin), DJAUGA Mama (UAC, Bénin), NOBIME George (UAC, Bénin), OUASSA KOUARO Monique (UAC, Bénin), GBENOU Pascal (UAC, Bénin), GUEDENON D. Janvier (UAC, Bénin), SABI YO BONI Azizou (UAC, Bénin), DAKOU B. Sylvestre (UAC, Bénin), TONDRO MAMAN Abdou Madjidou (UAC, Bénin)

ISSN : 1840-9962

Dépôt légal : N° 12388 du 25-08-2020, 3ème trimestre Bibliothèque Nationale Bénin

SOMMAIRE		
N°	TITRES	Pages
1	DJOHY Gildas Louis, SOUNON BOUKO Boni, IDRISOU Yaya, DOSSOU Paulin Jésusin, YABI Jacob Afouda: <i>Co-conception d'un modèle conceptuel des stratégies et des pratiques d'utilisation des pâturages naturels pour l'alimentation des troupeaux bovins dans un contexte de changements climatiques</i>	05-22
2	DOSSO Yaya : <i>Commerce de ressources halieutiques et autonomisation financière des femmes dans la ville de Séguéla (Côte d'Ivoire)</i>	23-35
3	SEIDOU Abdel Hack, ZANNOU Sandé, VIGNINOU Toussaint : <i>Echanges frontaliers et structuration de l'espace dans le plateau au sud-est du Bénin</i>	36-50
4	DONGO Kouassi Toussaint, ATTA Kouacou Jean-Marie : <i>Analyse de l'évolution de la forêt classée de Songan DE 1986 à 2020 (Côte d'Ivoire)</i>	51-61
5	OUEDRAOGO Soumaïla, YAMEOGO Lassane : <i>Perceptions des agriculteurs de la région nord du Burkina Faso de l'usure des écosystèmes au carrefour des variabilités climatiques et de la dégradation des terres agricoles</i>	62-73
6	SAGNE Félix Sédar, SOUGOU Abdoulaye, DIA Amadou Tidiane, SY Baba, SY Boubou Aldiouma : <i>Cartographie diachronique de la dynamique spatio-temporelle des terres salées de la commune de Loul-Séssène, nord de l'estuaire du sine Saloum (Sénégal)</i>	74-91
7	ZANNOU DJOSSE Vincent, AHOMADIKPOHOU Louis, TOHOZIN Antoine Yves et ZINSOU Raphaël : <i>Contraintes de la production et de la commercialisation d'ananas biologique dans la commune de Tori-Bossito</i>	92-104
8	SOULEY Kabirou : <i>Impact de la culture du souchet sur les transactions foncières dans la commune rurale de Tchadoua au Niger</i>	105-116
9	BISSOU GUIKAHUE Daniel : <i>Espace maritime et émergence du tourisme dans les villages littoraux au sud-est de la Côte d'Ivoire</i>	117-127
10	AKINDELE ABANICHE Akibou et SODEGLA LEOBOUI Lazare : <i>Concepts des paramètres climatiques chez les Aja de la commune de Dogbo</i>	128-140
11	YEO NOGODJI Jean : <i>Orpaillage clandestin et recul de l'agriculture dans la sous-préfecture de Kokumbo</i>	141-160
12	SOW ALASSANE Seydou, NIANG Souleymane, SY Abou Amadou, FAYE CHEIKH Ahmed Tidiane, SY Boubou Aldiouma : <i>Réponse hydro-érosive et modélisation du fonctionnement hydro géomorphologique d'un bassin versant à forte dynamique structurale par ravinement : le bassin versant de Oourossogui (nord du Sénégal)</i>	161-179
13	ISSA Maman-Sani, OGOUWALE Romaric, LODOUHOUE KANNAYI Frédéric, VISSIN W. Expédit : <i>Caractérisation des risques hydro climatiques dans la bande côtière Avlékété-Togbin-Ouidah au sud Bénin (Afrique de l'Ouest)</i>	180-190

14	SAIDOU Abdoukarimou : <i>Analyse critique de la qualité des plans de développement communaux (PDC) au Niger : étude de cas des PDC de la zone du barrage hydro-électrique de Kandadji</i>	191-203
15	DJASRA Edmond, BOUYO KWIN Narem Jim et TCHÉKOTÉ Hervé : <i>Appuis des organisations non gouvernementales aux organisations paysannes dans la lutte contre la pauvreté dans le département du Mandoul oriental (Tchad)</i>	204-218
16	ALLOGHO-NKOGHE Fidèle : <i>Typologie de l'habitat et qualité de vie à Libreville (Gabon): vers un nouveau remodelage de l'espace urbain ?</i>	219-230
17	N'GORAN KOUAME Fulgence : <i>Pratique touristique et de loisirs dans les espaces péri-urbains dans la commune de Bouake : entre quête de quiétude et réappropriation du genre de vie rurale dans l'espace urbain</i>	231-242

**APPUI DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES AUX
ORGANISATIONS PAYSANNES DANS LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ
DANS LE DÉPARTEMENT DU MANDOUL ORIENTAL (TCHAD)**

**SUPPORT FROM NON GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS TO FARMERS'
ORGANIZATIONS IN THE FIGHT AGAINST POVERTY IN THE MANDOUL
ORIENTAL DEPARTMENT (CHAD)**

EDMOND DJASRA¹, JIM NAREM BOUYO KWIN² ET HERVE TCHÉKOTÉ¹

¹Université de Dschang, FLSH, Département de Géographie, djasraedmond885@gmail.com, Tchad

² Université de N'Djaména, bouyo1980@yahoo.fr

¹ Université de Dschang, herve_tchek@yahoo.fr

RESUME

Description du sujet : Le département du Mandoul Oriental est une zone riche en ressources naturelles et humaines. Malheureusement la pauvreté impacte négativement sur ces potentialités. Face à cette situation, les ONG accentuent leur présence et approfondissent leurs actions sur le terrain. Plusieurs projets axés sur la lutte contre l'analphabétisation, la production agricole massive, la transformation de produits locaux, la protection des enfants en détresse sont ainsi financés. Cette recherche vise à évaluer les effets des actions des ONG sur les Organisations Paysannes dans le Mandoul Oriental. Une démarche méthodologique construite autour de l'observation directe, les enquêtes par entretiens (06) ont été effectuées auprès des acteurs publics et privés de développement mais aussi auprès de dix (10) autochtones non membres des groupements triés de manière aléatoire. Soixante (60) questionnaires ont été adressés. Les recherches documentaires ont été aussi faites. Il en ressort que plusieurs ONG nationales et internationales en collaboration avec des bailleurs de fonds appuient effectivement les Organisations Paysannes. Plusieurs projets financés ont assurément amélioré les situations socio-économiques des membres des Organisations Paysannes conformément à leurs appréciations suivantes : Bien : 41,67% et Assez bien : 33,33%. En dépit de ces données, certains enquêtés ont déclaré que les actions des ONG dans le Mandoul Oriental produisent des résultats mitigés, car plusieurs projets qui ont été financés et exécutés pour améliorer les conditions sociales des populations locales, intègrent parfois très peu leurs réalités, ce qui limite leur portée sociale. La précarité socioéconomique de la population du Mandoul Oriental conduit les ONG à intervenir pour réduire la pauvreté culturelle, technique, économique par le truchement des projets exécutés et/ou en cour d'exécution.

Mots-clés : Appui, Organisation Non Gouvernementale, Organisation Paysanne, Pauvreté et Mandoul Oriental.

ABSTRACT

The department of Mandoul Oriental is an area rich in natural and human resources. Unfortunately, poverty has a negative impact on these potentialities. Faced with this situation, NGOs are increasing their presence and deepening their actions in the field. Several projects focusing on the fight against illiteracy, massive agricultural production, the transformation of local products, and the protection of children in distress are thus financed. It is in this context that the present study aims to evaluate the effects of the actions of the NGOs on the Peasant Organizations in Mandoul Oriental. To achieve this, a methodological approach based on direct observation and interview surveys (06) was carried out with public and private development actors, as well as with ten (10) indigenous people who were not members of the groups, selected at random. Sixty (60) questionnaires were sent out. Documentary research was also carried out. It was found that several national and international NGOs in collaboration with donors effectively support farmers' organizations. Several funded projects have certainly improved the socio-economic situations of the members of the farmers' organizations according to their following assessments: Good: 41.67% and Fair: 33.33%. In spite of these data, some respondents stated that the actions of the NGOs in Mandoul Oriental produce mixed results, because several projects that have been financed and implemented to improve the social conditions of the local populations, sometimes integrate very little their realities, which limits their social impact.

Keywords: Support, Non-governmental Organization, Peasant organization, Poverty and Oriental Mandoul.

1-INTRODUCTION

Avec la crise qu'ont connue les pays du Sud au cours des décennies 1980 et 1990, l'une des stratégies de sortie de crise adoptée par la plupart des pays était la promotion du développement à travers les ONG et autres associations (Tchékoté, 2012; Tchékoté et Tallet, 2016). Cependant, la prolifération de ces institutions n'a pas permis de lutter durablement contre la pauvreté. En effet, comme le font remarquer Yankine, 2011 et Moulendé *et al.*, 2016, dans la plupart des pays d'Afrique sub-saharienne ces ONG et associations ont été les principales bénéficiaires de fonds des partenaires techniques et financiers mobilisés dans le cadre de la lutte contre la pauvreté. Car, les services fournis par le secteur public se sont détériorés et sont devenus presque inexistantes dans certains pays, mais les ONG ont largement comblé les fossés en matière de services de base, de promotion, de protection sociale, des activités génératrices de revenus, de l'environnement,...

Au Tchad, les conditions et la qualité de vie des populations sont précaires. Selon le PNUD, 2020²⁷, le Tchad est l'un des pays les plus pauvres du monde (187^{ème} sur 189) avec un indice de développement humain de 0,398. La tendance de l'insécurité alimentaire est en perpétuelle évolution : de 18,5 % en 2016, elle augmente à 31,2 % en 2017 selon le rapport de l'Enquête Nationale sur la Sécurité Alimentaire des ménages ruraux du Tchad, 2018.

Le Mandoul Oriental est une zone très propice aux activités agro-sylvo-pastorales. En 2015²⁸, ce constat est partagé par Bainodji, ex-Gouverneur de la province du Mandoul. Il déclarait : « *Le Mandoul dispose d'un potentiel important des terres agricoles, des ressources en eaux souterraines et de surface, vaste étendue des plaines. Mais la gestion durable des ressources naturelles est un défi pour réaliser pleinement ses potentiels de production* ». Dans ces circonstances, il n'est pas exagéré de dire que la population du Mandoul Oriental n'a pas véritablement les moyens conséquents pour exploiter ces différentes potentialités d'où la persistance de la pauvreté. Cette persistance de la pauvreté est étayée par les données de l'Institut National de la Statistique, des Sciences Économiques et Démographiques de 2012²⁹ montrant que, sur les 70,9% de l'incidence de la pauvreté de la province du Mandoul, le département du Mandoul Oriental comporte 15,4% et attire l'attention des bailleurs de fonds et des ONG. Ces acteurs de développement ont élaboré, en tenant compte de leur cahier de charges, les mécanismes de lutte contre la pauvreté sur la base des constats au niveau local. Ces mécanismes sont observés par la création des Organisations Paysannes. C'est pourquoi, cet article se propose de scruter les appuis des ONG aux Organisations Paysannes en identifiant les différents projets financés ; en décelant les réels effets de ces projets sur les Organisations Paysannes et enfin, en découvrant la consultation ou non des Organisations Paysannes par les ONG avant le montage des projets.

2-MATÉRIEL ET MÉTHODES

2-1- Cadre de recherche

Le choix de ce département s'est justifié par sa position géographique et économique, ses potentialités naturelles, son attrait par les ONG et la persistance de la pauvreté. Le Mandoul Oriental abrite une population vivant dans des conditions socio-économiques difficiles alors que cette zone, à vocation agro-sylvo-pastorale, regorge de vastes surfaces cultivables à majorité fertile, de zones de pâturages abondantes, des bonnes quantités pluviométriques annuelles, de forte végétation où figurent des espèces fruitières telles que le karité, le néré, recherchées dans certains milieux.

²⁷ Rapport de PNUD de 2019, publié le 15.12.2020 sur <https://tchadinfos.com>

²⁸ Lancement de la campagne agricole 2015-2016 qui s'est déroulé du 4 au 7 Mai 2015 à Koumra.

²⁹ RGHP2 de 2009, publié par l'INSSSED en 2012

Le département du Mandoul Oriental s'étend entre le 8°37'00'' et 9°17'00'' de Latitude Nord et le 17°16'00'' et 18°12'00'' de Longitude Est. Cette localité est limitée au Nord par le département de Mam (Goundi), à l'Est par la province du Moyen Chari (Sarh), au Sud par le département de Bahr Sara (Moissala) et à l'Ouest par le département du Mandoul Occidental (Bédjondo). Il est composé de trois Sous-préfectures et compte 135.602 d'habitants.

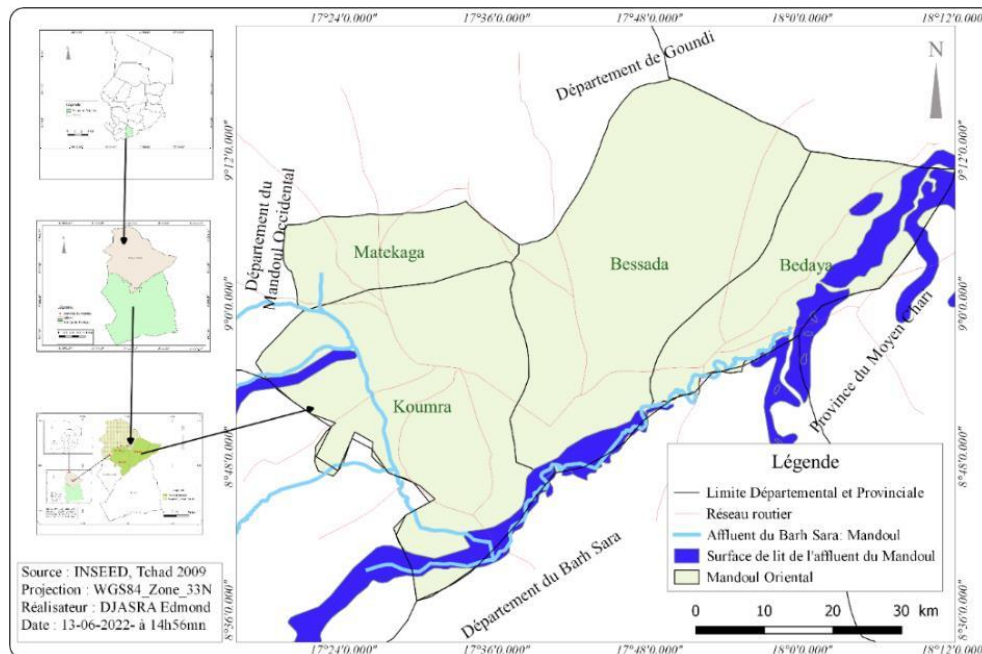


Figure 20: Carte administrative de la zone d'étude

2-2- Approche méthodologique

Cette étude a mobilisé deux types de données : les données secondaires et les données primaires. Les données secondaires sont issues de l'exploitation des documents qui traitent des types d'activités des ONG en faveur des Organisations Paysannes. Elles ont été collectées dans les Universités ; dans diverses institutions de Koumra ; auprès des ONG, des Associations et des groupements de développement présents dans la zone d'étude.

Dans une démarche méthodologique construite autour de l'observation directe visant la collecte des données primaires, les enquêtes par entretiens (06) ont été effectuées auprès du Directeur de Caritas Sarh ; du Chargé de programme et celui du suivi de la production agricole de la World vision ; du Responsable de Conseil National de Concertation des Producteur Ruraux du Tchad. ; du Coordonnateur de l'Agence Nationale d'Appui pour le Développement Rural ; du Secrétaire du Préfet ; et dix (10) autochtones non membres des groupements triés de manière aléatoire. À cet effet, cette recherche a retenu trois variantes notamment les domaines généraux d'intervention des ONG ; les effets des projets sur les bénéficiaires et la consultation et/ou l'implication des Organisations Paysannes dans la conception des projets pour déceler les retombées. Soixante (60) questionnaires ont été posés aux membres des Organisations Paysannes pour la collecte des données quantitatives. Les résultats obtenus sont : l'identification des ONG et des bailleurs de fonds qui interviennent dans le Mandoul Oriental ; l'identification des bénéficiaires et leurs domaines d'activités ; l'identification des différents projets alloués aux Organisations Paysannes ; l'implication des Organisations Paysannes dans la conception des projets ; les retombées concrètes des projets sur les bénéficiaires.

3-RÉSULTATS

3-1- Visage de la pauvreté dans le département du Mandoul Oriental

Malgré les potentialités en ressources naturelles que dispose le Mandoul Oriental, l'incidence de la pauvreté est de 15,4%. En économie, le pouvoir d'achat de population est faible. Selon le seuil de pauvreté de l'INSEED de 2018 estimé à 237.942 F CFA par an soit 652 F CFA par jour, près de la moitié de la population de Koumra soit 35% vit en dessous de ce seuil de pauvreté. 47,5% des ménages dépensent entre 500 et 1000 F CFA par jour. Alors que 35% des ménages comptent cinq personnes et 30% en comptent sept (7) ; ce qui revient à une dépense individuelle de 142,85 F CFA ou 250F CFA par jour (Y. Togyanouba, 2021, p.132). En éducation, les enquêtés ne sont pas assez scolarisés car 46,70% n'ont obtenu aucun diplôme et seulement 2,70% parviennent à décrocher le baccalauréat (E. Djasra, 2020, p.102)³⁰.

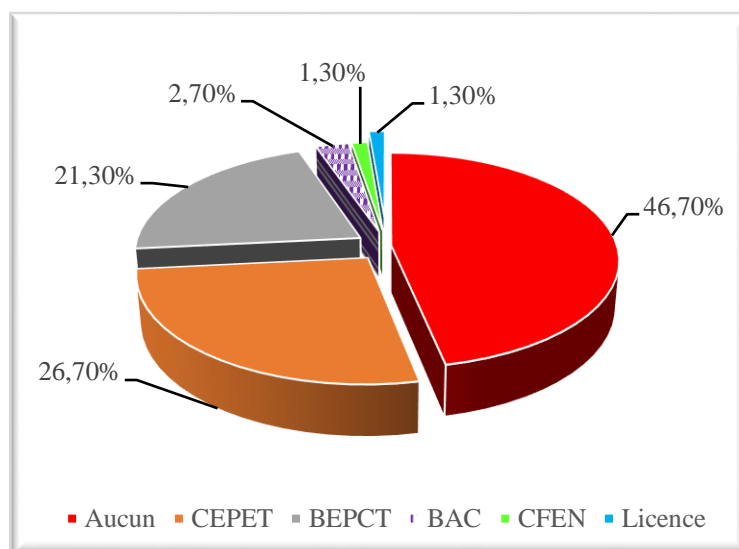


Figure 21: Diplômes obtenus par les membres des groupements enquêtés
Source : Enquête de terrain, Mars 2020

Les indicateurs attestant le règne de la pauvreté dans le Mandoul oriental sont : le faible taux d'alphabétisation des adultes³¹ ; l'incapacité et/ou l'insuffisance financière propre des membres des Organisations Paysannes pour se lancer vaillamment dans les activités agropastorales et commerciales ; l'incapacité financière à acheter les matériels de production, de transformation des produits ; la non amélioration des activités commerciales étant donné que les activités économiques sont largement dominées par l'informel ; la pratique actuelle de l'agriculture extensive ; la sous-alimentation ; l'exode rural très accentué des jeunes de sexes confondus ; la pratique du système des enfants bouviers. Tous ces problèmes évoqués ne cessent de se pérenniser et constituent une entrave des Organisations Paysannes à lutter efficacement contre la pauvreté. C'est ainsi que les ONG, ayant pris acte de ces maux qui gangrènent les Organisations Paysannes, décident d'intervenir techniquement, matériellement et financièrement.

3-2- Identification des ONG et bailleurs de fonds intervenant dans le Mandoul Oriental

Conformément aux trois variantes visées, il est judicieux de commencer par la première qui fait mention de l'identification des acteurs de développement et leurs domaines d'intervention. Il

³⁰ Mémoire de master, 2020

³¹ RGPH2, 2009, aptitude à lire et écrire en français, arabe et autres langues : sur 628.062 populations du Mandoul, 345.611 ne connaissant ni lire ni écrire au niveau provincial, notre zone d'études se retrouve avec 74.619 sur 135.602.

ressort de cette recherche que dans le Mandoul Oriental, plusieurs ONG et bailleurs de fonds sont présents et interviennent dans des domaines variés (Tableau I).

Tableau I : Identification des ONG et leurs domaines généraux d'intervention

ONG nationales	Domaines généraux d'intervention
Caritas Sarh	Sécurité alimentaire (agriculture et élevage) ; Transformation des produits locaux et sa commercialisation.
RAPS-Développement	Production agropastorale et environnementale ; eau et assainissement ; transformation des produits locaux et sa commercialisation ; mesure d'adaptation aux changements climatiques ; appui à la gouvernance communale.
ARED	Récupération et réinsertion des enfants en détresse ; défense et protection des personnes vulnérables.
SODER ³² , ASIRD ³³ , ASVED ³⁴	Production agropastorale ; sensibilisation pour la lutte contre l'analphabétisme des enfants, les maladies sexuellement transmissibles, l'excision, les violences basées sur le genre, etc.
ONG internationales	Domaines généraux d'intervention
Oxfam Intermõn, Caritas Suisse, SWISSAID, ...	Assistance technique ; Gestion et suivi des projets financés par les bailleurs de fonds.
Bailleurs de fonds	Domaines de financement
Union Européenne, FAO, BAD, UNICEF, UNESCO, ...	Financement de la production agropastorale ; volets sanitaire, éducatif et environnemental ; Transformations des produits locaux.

Source : Enquête de terrain, Mars 2020

Dans le Mandoul Oriental, on constate qu'il existe trois types de tâches que chacun des acteurs exécutent : d'abord, les bailleurs de fonds financent les activités par le truchement des ONG ; ensuite, les ONG font dans l'exécution, la supervision des activités ; enfin, les bénéficiaires réalisent les activités. Conformément à leur cahier de charge, ces acteurs de développement travaillent dans divers domaines notamment l'assainissement, l'éducation, la santé, la défense des droits de l'homme, l'agriculture, les activités génératrices de revenus. Selon ce qui précède, les résultats qui sont très visibles sur le terrain se résument sur les transformations des produits locaux, la construction des magasins de stockages, les réalisations des forages et les défenses de droits de l'homme surtout les cas des violences basées sur le genre et la maltraitance des enfants bouviers par leurs maîtres (Planche 1).

³² Solidarité au Développement Rural-Tchad.

³³ Association au Soutien Rural de Développement.

³⁴ Association Verger d'Éden.



Source : Enquête de terrain, Avril 2020

Planche 4 : Résultats de la transformation des produits locaux ; violences faites aux bouviers

3-3- Identification des Organisations Paysannes dans le département du Mandoul Oriental

À côté des ONG nationales et internationales, pullulent les Organisations Paysannes qui se composent des Groupements des producteurs, des Groupements de défense sanitaire, des Associations villageoises. Actuellement, dans ce département, les Organisations Paysannes concernent beaucoup plus les femmes puisque les associations féminines sont assez nombreuses. Selon le Conseil National de Concertation des Producteurs Ruraux du Tchad, on peut estimer le nombre des Organisations Paysannes à plus de 200 réparties en Groupements et Associations. En premier lieu, il appert que le nombre élevé de groupements féminins est dû aux intenses interventions des ONG dans le domaine de la transformation des produits locaux surtout l'amande de karité en beurre, en savon et en pommade (Planche 1) grâce au projet Soutien au Développement de la Filière Karité et Arachide. En second lieu, il y a environ 120 groupements qui mènent des activités d'entraide notamment les travaux agricoles et les tontines. Ces groupements ont objectivement un même champ de prédilection qui est le développement durable.

3-4- ONG et Organisations Paysannes : acteurs pour le développement durable

Après les sécheresses des années 1984-85 suivies des inondations au début des années 2000 qu'a connues le Mandoul Oriental, on assiste à une prise de conscience du rôle des Organisations Paysannes dans le devenir des milieux paysans et urbains. Avec l'appui financier des ONG, ces acteurs locaux réalisent des activités comme la plantation des espèces fruitières comme le karité et le Moringa ; la pratique de l'apiculture moderne ; la culture maraichère ; l'élevage des petits ruminants ; la transformation des amandes de karité en beurre, savon, pommade et celle de l'arachide en huile ; la transformation du miel en confiture ou en vin ; la commercialisation des produits transformés ; la prestation des services (montage des projets, appuis conseils, élaboration des statuts et règlements) ; les activités manuelles en groupe à savoir le labour des champs, la fabrication des briques ; la lutte contre le non accès des femmes aux terres arables ; la sensibilisation au sein de la communauté sur certains fléaux comme le dépistage de VIH/-SIDA ; l'hépatite, le paludisme, l'excision; la création des centres d'alphabétisation.

Ces différentes activités ont apparemment changé les conditions de vie des membres des organisations bénéficiaires des appuis des ONG. Ces améliorations sont aussi constatées par le Directeur de la Radio communautaire « TOB » qui a déclaré : « *Oui, l'intervention des ONG a engendré une hausse de rendement agricole depuis quelques années. Les femmes, membres des Organisations Paysannes, ont vu leurs niveaux de vie améliorés à travers les activités de transformation des produits locaux. Les activités maraichères sont plus développées et plus rentables que celles des années avant les interventions des acteurs de développement* ».

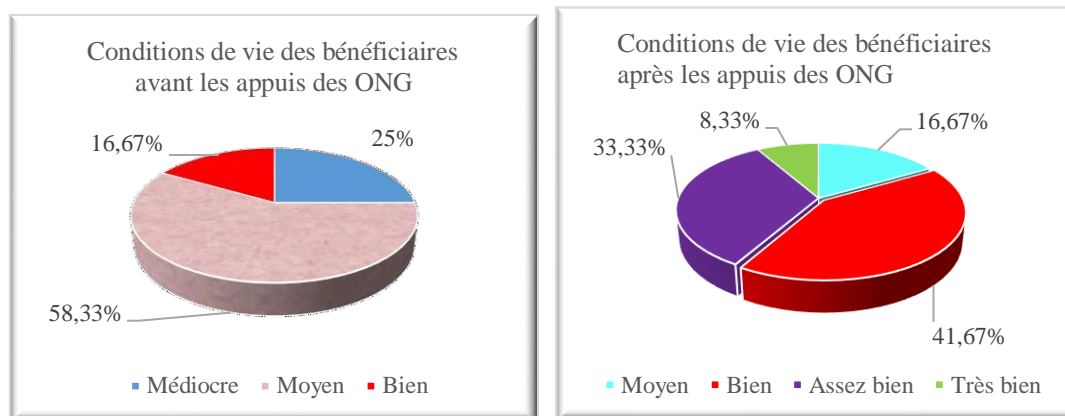


Figure 22 : Conditions de vie des membres des Groupements avant et après les appuis des ONG.

Source : Enquête de terrain, Avril 2020

La figure 3 fait l'objet d'une étude comparative des conditions de vie des bénéficiaires des projets financés par les ONG. Il ressort de cette étude que les interventions multidimensionnelles des ONG occasionnent l'amélioration des conditions de vie des membres des organisations car lorsque nous prenons l'item « bien », 41,67% des bénéficiaires affirment le changement social contre 16,67% avant les appuis des ONG. Au demeurant, si les ONG continueraient sur ces élans en corrigeant certains obstacles alors on espérerait sans doute le recul sensible de la pauvreté dans le Mandoul Oriental. Cette amélioration est le fruit des efforts fournis par les partenaires qui sont matérialisés par des projets conçus et financés (tableau II) dont cette recherche en a choisis trois pour approfondir les études.

Tableau II : Projets financés par les bailleurs de fonds et exécutés par les Organisations Paysannes sous la supervision des ONG.

Projet	Bailleurs de fonds	ONG	Bénéficiaire
Projet de revitalisation de l'éducation de base au Tchad.	UNESCO	ATALTRAB ³⁵	APRODID, APRODILOM ³⁶ , APROFIKA ³⁷ , Arche, CCDAS ³⁸ , COFAP, COFEMAK ³⁹ , GAFREL ⁴⁰ , KOKOTAN ⁴¹ , OGFDT ⁴² , UGROFEK ⁴³ .
Projet de parrainage des enfants vulnérables.	Personnes de bonne volonté.	World vision	CCDIM et ASDECAK
Projet d'appui au renforcement de la sécurité alimentaire et des capacités des organisations des producteurs dans le Mandoul-Tchad.	Union européenne	Intermõn Oxfam ; Caritas Sarh.	Madjiré (Union de plusieurs Groupements).

Source : Enquête de terrain, 2020

La deuxième variante vise à démontrer les effets des projets sur les bénéficiaires. Pour y parvenir, cette recherche a analysé les tenants et les aboutissants de ces trois projets retenus.

3-4-1- Premier projet : Projet de Revitalisation de l'Éducation de Base au Tchad

Le Tchad, pays en voie de développement, a connu un bon retard d'alphabétisation. Il est placé parmi les pays où le taux d'analphabétisme est le plus élevé. En 2020, l'AFD déclare que le taux national d'alphabétisation est de 32 % pour les femmes et 48 % pour les hommes. Cette situation de retard intellectuel influe, certes, sur le profil social et économique du pays mais aussi sur les individus. Dans le Mandoul Oriental, les données ont montré que la plupart des enquêtés finissent leurs études à l'école primaire et un bon nombre (surtout les femmes : 12,06%) n'ont jamais mis pied à l'école.

³⁵ Association Tchadienne d'Alphabétisation, de la Linguistique, et de la Traduction de la Bible

³⁶ Association pour la Promotion du Développement des Initiatives Locales dans le Mandoul.

³⁷ Association pour la Promotion de la Filière Karité.

³⁸ Communauté Chrétienne pour le Développement et d'Action Sociale.

³⁹ Coopérative des Femmes du Mandoul pour la Promotion du Karité.

⁴⁰ Groupement des Arboriculteurs Fruitières et d'Éleveurs.

⁴¹ Langue local: Association pour la Promotion de la Langue Nangda.

⁴² Organisation des Groupements Féminins pour le Développement du Tchad.

⁴³ Union des Groupements Féminins du Koumra

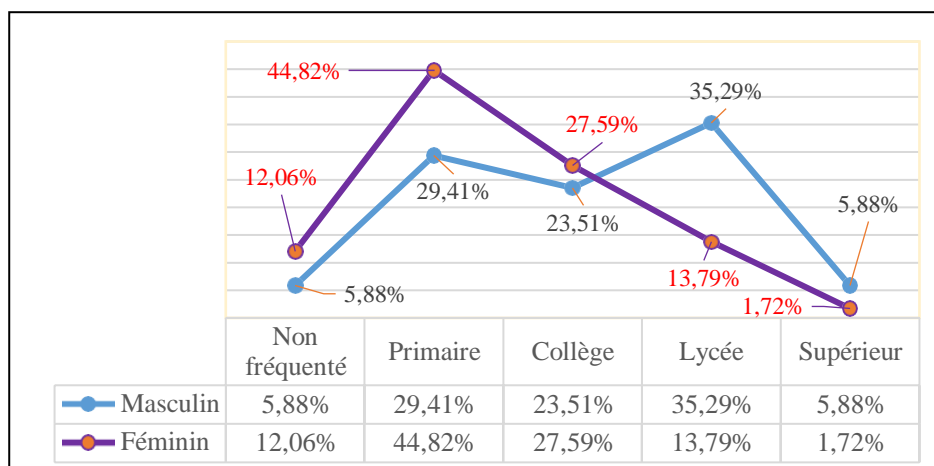


Figure 23: Taux d'achèvement à l'école des enquêtés du Mandoul oriental

Source : Enquête de terrain, Mars 2020

La figure 4 met en exergue le taux d'achèvement des études de femmes (membres des groupements directement enquêtées) qui culmine 44,82 % contre 29,41% d'hommes pour l'école primaire. Ce qui est très inquiétant, 12,06% de femmes et 5,88% d'hommes n'ont jamais mis pieds à l'école. Ceci est un frein pour le développement, donc un mal à éradiquer car ce sont ces femmes qui sont très actives dans les activités génératrices de revenus mais elles n'ont pas un bon niveau intellectuel qui les permettra de s'informer des techniques, des données économiques à travers des canaux d'informations modernes.

En lien avec d'autres informations sur le non scolarisation de manière générale au Tchad, le taux élevé des analphabètes ont inquiété les acteurs de développement. C'est la raison pour laquelle, l'UNESCO a envisagé alphabétiser trente mille apprenants (es) dans Sept (7) provinces et l'alphabétisation s'était faite en treize langues⁴⁴ locales. Dans le Mandoul Oriental, les cours sont reçus en *sar madjingaye*. Le projet a été étalé sur trois ans (2017-2019). Les résultats⁴⁵ obtenus à la première année (Tableau III) ont témoigné, théoriquement, une nette amélioration des apprenants.

Tableau III : Évaluation des acquis des apprentissages

Province	Opérateurs	Inscrits	Présents à l'évaluation	Réussis aux tests	Pourcentages de réussite
	CCDAS	294	198	186	93,94 %
	COFEMAK	250	277	273	98,56 %
	OGFDT	275	322	229	71,12 %
	KOKOTAN	250	255	252	98,82 %
	COFAP	250	312	299	95,83 %

⁴⁴ arabe tchadien, dangléat, gor, guerguiko, kenga, maba, massa, migami, moundang, mousseye, ngambaye, sar et zimé.

⁴⁵ Décision n° 105/PR/PM/MENPC/SEENPC/S/DGAENPC/DAPLAN/2017 portant publication des données générales sur l'évaluation des acquis des apprentissages (18 juillet 2017)

Mandoul	UGROFEK	280	262	258	98,47 %
	APROFIKAM	250	211	207	98,10 %
	APRODILOM	316	298	291	97,65 %
	ARCHE	350	387	385	99,48 %
	APRODID	250	192	192	100,00 %
	GAFREL	328	301	286	95,02 %
	TOTAL	3093	3015	2858	94,79 %

Source : ATALTRAB et Délégation provinciale de l'éducation nationale et de la promotion civique du Mandoul

Le projet au début intéresse 3093 apprenants mais à l'examen 3015 se sont présentés et 2858 sont admis pour un pourcentage de 94,79. Ces pourcentages de réussites des apprenants dans les 11 centres ont traduit la volonté des adultes qui n'ont pas la possibilité de lire et de calculer de rattraper leur retard. Ce projet a une large portée car il a permis aux certains apprenants de noter les entrants et les sorties de leurs revenus dans les « cahier-journaux », synonyme de la gestion raisonnée des biens.

3-4-2- Deuxième projet : Parrainage des enfants vulnérables

Dans les Cantons Matékaga et Koumra, la World vision intervient dans plusieurs secteurs : santé, éducation, nutrition, et parrainage des enfants vulnérables. Cet article s'intéresse au volet de parrainage pour scruter les effets sur les enfants. Parrainer quelqu'un, c'est lui apporter des soutiens multivariés notamment les soutiens moraux, matériels et financiers lui permettant de se débarrasser de son état de détresse. La World vision, ayant pris connaissance des enfants exposés à des risques susceptibles de nuire à leur vie, a décidé promptement en élaborant un projet, demandant aux personnes de bonne foi de pouvoir faire des gestes caritatifs à l'égard de ces enfants. Dans le Mandoul oriental, le projet a commencé en 2003. Les résultats attendus de ce projet sont : Les enfants doivent : retrouver la joie dans leurs familles respectives ; fréquenter massivement l'école ; être capables de mener des activités génératrices de revenus ; s'habiller décentement ; boire de l'eau potable et accéder aux logements et aux soins sanitaires. Eu égard à ces résultats attendus, le nombre des enfants bénéficiaires dans les deux Cantons se présente comme suit : Comité Cantonal pour le Développement Intégré de Matékaga : 2.592 ; Association pour le Développement du Canton Koumra : 2.500. Selon le Chef de village de Koli, « le projet parrainage des enfants est arrivé à point nommé pour assister les enfants dont les parents sont démunis de mon village. Certains ménages bénéficiaires de notre organisation cantonale témoignent les bienfaits de ce projet en prenant pour point de repère les situations actuelles des enfants vulnérables bénéficiaires du projet ». Parlant des soins des enfants parrainés, ce projet a pris parfois 20% la charge de dépenses sur les produits achetés. Ils reçoivent des fournitures scolaires ; des habits ; des jouets ; des repas comme les confitures, les fromages, les pâtes ; mais aussi de l'argent.



Planche 5 : Distributions des dons des parrains aux ayants droits

Source : World vision, 2020

La planche 1 traduit l'effectivité des actions que mènent les parrains et marraines par le truchement de la World vision. Sur ces images, la gérante du projet distribue des vivres, des détergents, du sucre aux enfants nécessiteux. Certains parents ont loué ces gestes charismatiques des personnes de bonne volonté à l'égard de leurs enfants. Ces dons, surtout l'argent, a permis d'inscrire leurs enfants à l'école, payer de médicaments, acheter des habits et des céréales.

3-4-3- Troisième projet : Appui au renforcement de la sécurité alimentaire et des capacités des organisations des producteurs du Mandoul-Tchad

Assurer la sécurité alimentaire de la population et renforcer la capacité des producteurs sont deux thèmes phares dans la vie courante des acteurs de développement. Ces thèmes ont pour objectif d'aboutir à une autosuffisance alimentaire. C'est dans ce contexte que le consortium Union européenne, Intermôn Oxfam et Caritas Sarh ont financé ce projet pour que la population du Mandoul oriental ait en abondance des vivres, généralement, dans les mois allant de Juillet à Septembre, la population vit les pires maux liés à l'insécurité alimentaire (lesquels ?). Face à ce fléau, le consortium a décidé d'agir en mettant sur pied ce projet. Consultons quelques réalisations dans le tableau IV.

Tableau IV : Résultats attendus et ceux obtenus

Résultats attendus	Résultats obtenus
Environ 300.000 producteurs ont accès aux semences améliorées ;	257.829 ont accès aux semences améliorées soit 85,94% ;
6 ha sont aménagés et exploités pour la production maraîchère.	Sur les 6 ha aménagés, une superficie totale de 5 ha a été exploitée soit 83,33%.
8 actions de plaidoyer organisée et suivis par 4 organisations.	Formations des membres des 4 organisations bénéficiaires sur le plaidoyer.
Stockage des produits agricoles destinés à la commercialisation; 90% des producteurs utilisent les dispositifs d'information sur les marchés agricoles.	Produits (légumes) séchés et l'excédent du riz destiné pour le marché sont stocké au magasin ; Résultats de sondage fait par les techniciens du Caritas Sarh montrent que 83% de la population utilise les informations de ce dispositif.
Les communautés, avec l'appui de Caritas Sarh, ont un plan de réponse en cas de crise (sécheresse, inondation).	Le dispositif de collecte d'information liée à la sécurité alimentaire mise en place permet de faire une lecture de situation alimentaire du développement et d'alerter en cas de probabilité d'insécurité alimentaire.

Source : Caritas Sarh

En pesant les résultats attendus et les résultats obtenus, on peut dire que les objectifs visés sont atteints. Selon Caritas Sarh, globalement, le projet a touché 257.829 personnes sur 300.000 prévus mais dans le Mandoul Oriental spécifiquement, 53.000 personnes en ont bénéficié. Elles ont acquis des connaissances techniques, ce qui fait que les producteurs sont à même de prévenir la crise alimentaire et assurer la sécurité alimentaire. En dehors des réalisations récapitulées dans le quatrième tableau, les visites de terrain ont permis de toucher du doigt certaines réalisations notamment l'aménagement des sites hydro-agricoles ; la livraison des semences améliorées ; la construction des magasins de stockage (en moyenne 1081,15 tonnes de produits vivriers confondus dont 731,87 tonnes pour la période de soudure et 49,27 tonnes pour la commercialisation sont stockés chaque année) ; la commercialisation des produits transformés ; la formation sur l'élevage des petits ruminants ; la réalisation des forages.



Planche 1 : Réalisations issus du projet « Appui au renforcement de la sécurité alimentaire et des capacités des organisations des producteurs dans le Mandoul-Tchad».

Source : enquête de terrain, Mars 2020

Toutes observations faites, l'étude montre que les actions des ONG ont amélioré la situation socio-économique des membres des Organisations Paysannes, toutefois ces actions ont produit, dans certaines mesures, des résultats mitigés, car plusieurs projets qui ont été financés et exécutés pour améliorer les conditions sociales des populations locales, intègrent parfois très peu leurs réalités, ce qui limite leur portée sociale. À titre d'exemple : pour le projet de revitalisation de l'éducation de base au Tchad, 68,34% des membres de onze (11) groupements bénéficiaires « ne sont pas satisfaits » de l'exécution du projet ; pour le projet de parrainage des enfants vulnérables, 70% des résidents des Cantons Koumra et Matékaga ont déclaré « ne pas être tout à fait d'accord » de la gestion ; pour le projet d'appui au renforcement de la sécurité alimentaire et des capacités des organisations de production, 60% des bénéficiaires « ne sont pas satisfaits » du choix du site et de sa gestion.

3-5- Concertation des Organisation Paysannes par les ONG avant le montage des projets

Conformément aux jeux des acteurs sur la vie organisationnelle des Organisations Paysannes, en dernière analyse, la vision d'intervention des ONG oblige indirectement les Organisations Paysannes à revoir leurs objectifs. Car, ces dernières ont créé leurs organisations sur la base des buts et des objectifs à atteindre. Mais pour y parvenir, il faut une somme consistante alors celles-ci se plient aux décisions des ONG. Par rapport à la réalisation des activités par les ONG, la plupart d'entre elles n'ont pratiquement pas impliqué la base dans la conception des projets. En lien avec cette pratique, un agent de terrain de la World vision disait : « *Pour certaines activités techniques, par exemple, la budgétisation des activités, cela n'a rien à voir avec les paysans. Mais l'élaboration du plan détaillé devrait avoir la présence des partenaires de la base malheureusement ils sont, dans certaines mesures, écartés. Personnellement, en tant qu'agent de développement local, je déplore le fait que les paysans ne soient pas pleinement impliqués* ».

dans le montage des projets». Pour les personnes ressources consultées : « Jamais les bailleurs de fonds et/ou les ONG viennent dans le village, regroupent les organisations des producteurs pour leur présenter l'intitulé du projet qu'ils veulent exécuter avant de concevoir le projet et reviennent pour sa mise en œuvre». Dans un même ordre d'idées, une Responsable de Groupement « Club des filles mères » disait : « On nous soumet à la formation sur les techniques de transformation que, d'ailleurs nous acceptons, à ceci près que certains points de nos objectifs, qui sont trop fondamentaux pour nous notamment la lutte contre la prise de grossesse non désirée ; la lutte contre la consommation des boissons alcoolisées par les jeunes filles ; la lutte contre l'accaparement des terres arables par les hommes, ..., sont dans l'oubliette car nos intentions sont tournées vers les objectifs des bailleurs de fonds ».

À en croire aux dires des enquêtés et aux observations directes de terrain, cette recherche déduit que les ONG ne consultent parfois pas les Organisations Paysannes afin de recueillir leurs besoins fondamentaux. Par conséquent, cette étude interpelle tous les acteurs de développement à associer les Organisations Paysannes dans certaines phases de conception de projets afin que ces projets soient accueillis favorablement par la population cible et que l'exécution soient réussies. Sinon les objectifs des ONG et Organisations Paysannes qui visent à améliorer les conditions et la qualité de vie de la population seraient toujours perçus comme un mythe.

4- DISCUSSION

Le Mandoul Oriental est fortement menacé par la pauvreté intellectuelle, matérielle et économique. C'est ainsi que depuis plusieurs décennies, les ONG interviennent dans divers domaines, spécialement, les formations en techniques culturelles, pastorales, protection des espèces végétales fruitières ; le micro financement dans le secteur des activités génératrices de revenus ; le financement de l'alphabétisation des adultes. Toutefois, force est de constater que leurs effets sur le vécu des populations demeurent encore mitigés. La population reste toujours dans la grande pauvreté puisque l'incidence de la pauvreté dans ce département est de 15,4% sur 70,9% que compte la province. Au regard de ces données, il n'est pas étonnant de dire qu'après plus de six décennies d'indépendance et malgré la multiplication de projets de développement rural financés à grand coût par l'État tchadien et ses partenaires au développement, la diversification et l'implication de nombreux acteurs dans le secteur du financement rural laisse à désirer. Ce qui est analogue au témoignage de J. N. Bouyo KWIN, 2016, p. 139 sur les impacts de financement pour la lutte contre la pauvreté dans le Mandoul : « *Les paysans tchadiens sont plus que jamais à la recherche de véritables sources de financement de leurs activités de production et de transformation. Le Projet de la Gestion et de valorisation des Ressources Naturelles et le Projet d'Appui à la Filière Coton n'ont pas permis aux paysans du Mandoul d'améliorer leurs productions agricoles* ».

Ces insuffisances des effets réels des projets sur les bénéficiaires conduisant à la perpétuelle recherche de financement par les paysans sont démontrées par D. m amadou, 2006, p. 6⁴⁶, par la mise en place des stratégies des ONG qui ne recoupent pas celles des paysans. Il martèle que « *les ONG doivent identifier l'ensemble des besoins des membres, les classer en fonction de leurs priorités, et essayer d'étendre ce programme dans le temps* ». Chose qu'assez- des ONG n'ont pas fait dans le Mandoul Oriental. Le constat de Diouf ressemble à celui du Secrétaire du groupement Madjiré qui a déclaré : « *Les ONG profitent du fort taux d'analphabétisme de la masse paysanne pour accentuer leur paupérisation* ». Aux dires du Secrétaire qui parle de l'analphabétisme des membres des organisations, une personne ressource donne des raisons sur

⁴⁶ Cité dans Inter – Réseaux, <http://www.globenet.org/horizon-local/> E-Mail - secretariat@inter-reseaux.org

la concertation des bénéficiaires par les ONG. Il disait : « *Lorsque les membres des groupements vous disent qu'ils ont été consultés à l'avance, c'est parce qu'ils confondent les correspondances envoyées aux consultations avant la conception des projets. Elle ajoute « qu'il ne faut pas oublier le taux d'analphabétisme bien élevé des femmes adhérentes des groupements »*. Les conséquences de ces manques d'implication et/ou de concertation sont entre autres : la mauvaise gestion financière, le manque de crédibilité accordé par les bénéficiaires à certains projets, la non-exécution des projets. Relativement à ce qui précède, un membre de groupement Madjiré donne son point de vue sur la non-exécution des projets : « *Dans le cadre du Projet d'appui au renforcement de la sécurité alimentaire et des capacités des organisations des producteurs, le choix du site de Ndila était fait au bureau à Koumra, sans une implication d'un représentant des Groupements cibles de la zone du projet. Par conséquent, le rendement de cette prise de décision par le haut est l'abandon du site juste deux ans d'exploitation au lieu de 4 ans et 5 mois défini par le projet »*. Cette déclaration recoupe les assertions de Nadmba et Aurélie, 2010, p.7 : « *Les Organismes d'appui doivent d'abord reconsidérer les Organisations Paysannes comme les partenaires à part entière, avec leurs objectifs et leurs ambitions, et ensuite les associer dans les différentes étapes d'élaboration ou de programmes des actions en leur faveur »*.

Tout compte fait, lorsque les ONG négligent l'élément implication des bénéficiaires dans la prise des décisions, cela peut entraver réellement la réussite des projets visant à lutter contre la pauvreté. Il convient de rappeler sur Gandhi qui disait « Ce que vous faites pour moi, sans moi, vous le faites contre moi ».

6-CONCLUSION

Le département du Mandoul Oriental, localité par excellence des activités agropastorales, est perturbé par la pauvreté. Cette pauvreté s'observe par un faible pouvoir d'achat des ménages (selon l'INSEED, un ménage utilise 652 FCFA par jour mais dans Koumra, 47,5% des ménages utilisent entre 500 et 1000 FCFA par jour) ; un faible taux de poursuite scolaire car 44,82 % de femmes et 29,41% d'hommes achèvent leurs études au niveau primaire ; un fort pourcentage des enfants malnutris allant de 6 à 9 mois qui est en perpétuelle progression : 51 en janvier, 54 en mars et 140 en mai (centre de Protection Maternelle et infantile de Koumra, 2019) ; l'incapacité d'accéder aux structures de soins sanitaires de qualité ; ... C'est ainsi que les ONG, ayant pris acte de ces maux qui gangrènent les Organisations Paysannes, ont décidé d'intervenir techniquement, matériellement et financièrement par le truchement des projets de développement.

En réalité, les appuis des ONG ont améliorés la situation socio-économique des membres des Organisations Paysannes car selon toute apparence, les enquêtés ont affirmé que leur condition de vie est améliorée conformément aux appréciations suivantes : Moyen : 16,67%, Bien : 41,67% ; Assez bien : 33,33% et Très bien 8,33%. En dépit de ces données, certains enquêtés ont soulevé assez des failles des ONG qui entravent le vrai décollage des Organisations paysannes. Ces failles sont : le non concertation des vulnérables avant la conception des projets ; la prise des décisions par le haut ; le non décaissement à temps. Dans cet état d'esprit, ce présent article interpelle tous les acteurs de développement à associer les Organisations Paysannes dans certaines phases de conception de projets afin que ces projets soient accueillis favorablement par la population cible et que l'exécution soient réussies.

BIBLIOGRAPHIE

BOUYO KWIN Jim Narem, 2016, Financement rural et lutte contre la pauvreté en zone rurale au Mandoul-Sud du Tchad In: *Savoirs et politique de financement rural en Afrique subsaharienne* ; Yaoundé, Ed. CLE, 131-140.

DJASRA Edmond, 2020, *Évaluation des impacts des organisations non gouvernementales sur les organisations paysannes dans le département du Mandoul oriental (sud du Tchad)*. Mémoire de Master en Géographie. Spécialité : Géographie du développement, FLSH, Université de Dschang, p.176

FOUDA MOULENDÉ Thérèse, TCHÉKOTÉ Hervé et FONGANG FOUEPE Guillaume Hensel, 2016, Microfinance, endettement et paupérisation des paysans camerounais. Une analyse de l'efficacité du microcrédit à partir du cas de l'Ouest Cameroun ; In : *Savoirs et politiques de financement rural en Afrique sub-saharienne : Des questionnements à quelques perspectives pour les entrepreneurs ruraux africains*. Éditions CLÉ, Yaoundé, pp 347-354.

MAMADOU Diouf, 2006, Intervention des ONG et marges d'autonomie des acteurs à la base : cas des ONG GADEC et DIAPANTE. Maîtrise en Sociologie du Développement, Université GASTON BERGER DE SAINT – LOUIS, Sénégal, UFR de lettres et sciences humaines ; section de sociologie, p.66

Nadmba Gadjibet et Aurélie Tobde Keilar, 2010, Les organisations paysannes de la zone de savanes du Tchad : dynamiques d'émergence et modes de fonctionnement, Apr 2009, Garoua, Cameroun. Cirad, 2010, p.8 <http://hal.cirad.fr/cirad-00471539v2>

TCHÉKOTÉ Hervé et TALLET Bernard, 2016, Les Organisations Paysannes (OP), entre construction de pouvoirs et émergence de nouveaux territoires dans l'Ouest Cameroun. In : *Savoirs et politiques de financement rural en Afrique sub-saharienne : Des questionnements à quelques perspectives pour les entrepreneurs ruraux africains*. Edition CLÉ, Yaoundé, pp 335-346.

TOGYANOUBA Yananbaye, 2021, Organisations non gouvernementales et Associations locales dans les stratégies de lutte contre la pauvreté à Koumra au Sud du Tchad : exemple de la World vision et de la COFEMAK. Mémoire de Master en Géographie. Spécialité : Géographie du développement, Université de Dschang. P.163

YANKINE Cyrille, 2010, Analyse des interventions des ONG et associations œuvrant dans le secteur de l'action sociale et leur coordination dans la région du plateau. Mémoire de master, spécialisé en innovations - développement sociétés. L'institut international d'ingénierie de l'eau et de l'environnement, <https://www.memoireonline.com/12/12/6556/m>.

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

1- Contexte, Justification et Objectifs du journal

Le développement des territoires ruraux est une préoccupation prise en compte par de nombreux organismes internationaux que nationaux à travers les projets et programmes de développement.

En Afrique, le défi du développement est indissociable du devenir des espaces ruraux. Les territoires ruraux sont caractérisés par d'importantes activités rurales qui influencent sur la dynamique du monde rural et la restructuration des espaces ruraux.

En effet, de profondes mutations s'observent de plus en plus au sein du monde rural à travers les activités agricoles et extra agricoles. Des innovations s'insèrent dans les habitudes traditionnelles des ruraux. Cela affecte sans doute le système de production des biens et services et les relations entre les villes et campagnes.

Ainsi, dans ce contexte de mutation sociétale, de nouvelles formes d'organisation spatiale s'opèrent. Ces nouvelles formes dénotent en partie par les différents modes de faire-valoir. Aussi, plusieurs composantes environnementales sont-elles impactées et nécessitent donc une attention particulière qui interpelle aussi bien les dirigeants politiques, les organismes non étatiques et les populations locales pour une gestion durables des espaces ruraux.

Par ailleurs, le contexte de la décentralisation, le développement à la base implique toutes les couches sociales afin d'amorcer réellement le développement. Ainsi, la femme rurale, à travers le rôle qu'elle joue dans le système de production de biens et services, mérite une attention particulière sur le plan formation, information et place dans la société en pleine mutation.

Enfin, en analysant le contexte socioculturel et l'évolution de la croissance démographique que connaissent les campagnes, les questions d'assainissement en milieu rural doivent de plus en plus faire l'objet des préoccupations majeures à tous les niveaux de prises de décision afin de garantir à tous un cadre de vie sain et réduire l'extrême pauvreté en milieu rural.

Le premier numéro du Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) du Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole (LaGREA) s'inscrit dans la logique de parcourir de façon profonde tous les aspects liés au monde rural. A ce titre, les axes thématiques prioritaires ci-après seront explorés.

Axe 1 : Dynamique des espaces ruraux et Aménagement de l'espace rural

- ✓ Mutations spatiales et dynamique des espaces ruraux ;
- ✓ Gestion du foncier rural et environnementale ;
- ✓ Climat, aménagements hydroagricoles ;
- ✓ SIG et gestion des territoires ruraux ;
- ✓ Gouvernance et planification des espaces ruraux.

Axe 2 : Economie rurale

- ✓ Activités agricoles et sécurité alimentaire ;
- ✓ Ecotourisme ;
- ✓ Artisanat rural ;
- ✓ Territoires, mobilité et cultures.

Axe 3 : Genre et développement rural

- ✓ Femmes et activités rurales ;
- ✓ Développement local ;
- ✓ Echanges transfrontaliers dans les espaces ruraux ;
- ✓ Hygiène et assainissement en milieu rural.

2. Instructions aux auteurs

Politique éditoriale

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) publie des contributions originales en français ou en anglais dans tous les domaines de la science sociale.

Les contributions publiées par le journal représentent l'opinion des auteurs et non celle du comité de rédaction. Tous les auteurs sont considérés comme responsables de la totalité du contenu de leurs contributions.

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) est semestrielle. Il apparaît deux fois par an, tous les six mois (juin et décembre).

Soumission et forme des manuscrits

Le manuscrit à soumettre au journal doit être original et n'ayant jamais été fait objet de publication au paravent. Le manuscrit doit comporter les adresses postales et électroniques et le numéro de téléphone de l'auteur à qui doivent être adressées les correspondances. Ce manuscrit soumis au journal doit impérativement respecter les exigences du journal.

La période de soumission des manuscrits est de : 10 août au 10 septembre 2022.

Retour d'évaluation : 10 octobre 2022.

Date de publication : 15 décembre 2022.

Les manuscrits sont envoyés sur le mail du journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) à l'adresse: journalgrad35@gmail.com avec copie à Monsieur Moussa GIBIGAYE <moussa_gibigaye@yahoo.fr>.

Langue de publication

J_GRAD publie des articles en français ou en anglais. Toutefois, le titre, le résumé et les mots clés doivent être donnés dans deux langues (anglais et français).

Page de titre

La première page doit comporter le titre de l'article, les noms des auteurs, leur institution d'affiliation et leur adresse complète. Elle devra comporter également un titre courant ne dépassant pas une soixantaine de caractères ainsi que l'adresse postale de l'auteur, à qui les correspondances doivent être adressées.

- Le titre de l'article est en corps 14, majuscule et centré avec un espace de 12 pts après le titre (format > paragraphe > espace après : 12 pts).
- Les noms et prénoms des auteurs doivent apparaître en corps 12, majuscule et centré et en italique.
- Les coordonnées des auteurs (appartenance, adresse professionnelle et électronique) sont en corps 10 italique et alignés à gauche.

Résumé

Le résumé comporte de 250 à 300 mots et est présenté en Français et en Anglais. Il ne contient ni référence, ni tableau, ni figure et doit être lisible. Il doit obligatoirement être structuré en cinq parties ayant respectivement pour titres : « Description du sujet », « Objectifs », « Méthode », « Résultats » et « Conclusions ». Le résumé est accompagné d'au plus 05 mots-clés. Le résumé et les mots-clés sont composés en corps 9, en italique, en minuscule et justifiés.

Introduction

L'introduction doit fournir suffisamment d'informations de base, situant le contexte dans lequel l'étude a été réalisée. Elle doit permettre au lecteur de juger de l'étude et d'évaluer les résultats acquis.

Corps du sujet

Le corps du texte est structuré suivant le modèle IMReD. Chacune des parties joue un rôle précis. Elles représentent les étapes de la présentation.

Introduction

L'introduction doit indiquer le sujet et se référer à la littérature publiée. Elle doit présenter une question de recherche.

L'objectif de cette partie est de mettre en avant l'intérêt du travail qui est décrit dans l'article et de justifier le choix de la question de recherche et de la démarche scientifique.

Matériel et méthodes

Cette partie doit comprendre deux volets : présentation succincte du cadre de recherche et l'approche méthodologique adoptée.

2.3.5.3 Résultats

Les résultats sont présentés sous forme de figures, de tableaux et/ou de descriptions. Il n'y a pas d'interprétation des résultats dans cette partie. Il faut particulièrement veiller à ce qu'il n'y ait pas de redondance inutile entre le texte et les illustrations (tableaux ou figures) ou entre les illustrations elles-mêmes.

2.2.5.4 Discussion

La discussion met en rapport les résultats obtenus à ceux d'autres travaux de recherche. Dans cette partie, on peut rappeler l'originalité et l'intérêt de la recherche. A cet effet, il faut mettre en avant les conséquences pratiques qu'implique cette recherche. Il ne faut pas reprendre des éléments qui auraient leur place dans l'introduction.

Conclusion

Cette partie résume les principaux résultats et précise les questions qui attendent encore des réponses.

Les différentes parties du corps du sujet doivent apparaître dans un ordre logique.

L'ensemble du texte est en corps 12, minuscule, interligne simple, sans césure dans le texte, avec un alinéa de première ligne de 5 mm et justifié (Format > paragraphe > retrait > 1ère ligne > positif > 0,5 cm). Un espace de 6 pts est défini après chaque paragraphe (format > paragraphe > espace après : 6 pts). Les marges (haut, bas, gauche et droite) sont de 2,5 cm.

- Les titres (des parties) sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale
- La hiérarchie et le format des titres seront les suivants :

Titre de premier ordre : (1) MAJUSCULE GRAS justifié à gauche

Titre de 2ème ordre : (1-1) Minuscule gras justifié à gauche

Titre de 3ème ordre : (1-1-1) Minuscule gras italique justifié à gauche

Titre de 4ème ordre : (1-1-1-1) Minuscule maigre ou puces.

Rédaction du texte

La rédaction doit être faite dans un style simple et concis, avec des phrases courtes, en évitant les répétitions.

Remerciements

Les remerciements au personnel d'assistance ou à des supports financiers devront être adressés en terme concis.

Références

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain, en diminuant la taille de police d'un point. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, des façons suivantes :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'Auteur, année de publication, pages citées);

Exemples :

1-Selon C. Mathieu (1987, p. 139) aucune amélioration agricole ne peut être réalisée sans le plein accord des communautés locales et sans une base scientifique bien éprouvée ;

2-L'autre importance des activités non agricoles, c'est qu'elles permettent de sortir les paysans du cycle de dépendance dans laquelle enferment les aléas de la pluviométrie (M. Gueye, 2010, p. 21) ;

3-K. F. Yao *et al.*, (2018, p.127), estime que le conflit foncier intervient également dans les cas d'imprécision ou de violation des limites de la parcelle à mettre en valeur. Cette violation des limites de parcelles concédées engendre des empiètements et des installations d'autres migrants parfois à l'issue du donateur.

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

- Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, les pages (pp.) des articles pour une revue.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2ndeéd.). Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Références bibliographiques Article

dans revue

GIBIGAYE Moussa, HOUINSOU Auguste, SABI YO BONI Azizou, HOUNSOUNOU Julio, ISSIFOU Abdoulaye et DOSSOU GUEDEGBE Odile, 2017, Lotissement et mutations de l'espace dans la commune de Kouandé. *Revue Scientifiques Les Cahiers du CBRST*, **12**, 237-253

Ouvrages, rapport

IGUE Ogunsola John, 2019, *les activités du secteur informel au Bénin : des rentes d'opportunité à la compétitivité nationale*, Paris, France, Karthala, 252 p.

Articles en ligne

BOUQUET Christian et KASSI-DJODJO Irène, 2014, « Déguerpir » pour reconquérir l'espace public à Abidjan. In : *L'Espace Politique*, mis en ligne 17 mars 2014, consultée le 04 août 2017. URL : <http://espacepolitique.revues.org/2963>

Chapitre d'ouvrage

OFOUEME-BERTON Yolande, 1993, Identification des comportements alimentaires des ménages congolais de Brazzaville : stratégies autour des plats, in Muchnik, José. (coord.). *Alimentation, techniques et innovations dans les régions tropicales*, 1993, Paris, L'harmattan, 167-174.

Thèse ou mémoire :

FANGNON Bernard, 2012, *Qualité des sols, systèmes de production agricole et impacts environnementaux et socioéconomiques dans le Département du Couffo au sud-ouest du Bénin*. Thèse de Doctorat en Géographie, EDP/FLASH/UAC, p.308

Frais d'inscription

Les frais de soumission sont fixés à 50.000 FCFA (cinquante mille Francs CFA).

Conformément à la recommandation du comité scientifique du Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*), les soumissionnaires sont priés de bien vouloir s'acquitter de leur frais de publication dès la première soumission sur la plateforme de gestion des publications du Journal. Les articles ne seront envoyés aux évaluateurs qu'après paiement par les auteurs des frais d'instruction et de publication qui s'élèvent à cinquante mille francs (50.000 F CFA) par envoi RIA, MONEYGRAM ou par mobile money (**Préciser les noms et prénoms**) à **Monsieur SABI YO BONI Azizou** au numéro +229 97 53 40 77 (WhatsApp). Le reçu doit être scanné et envoyé à l'adresse suivante <journalgrad35@gmail.com> avec copie à Monsieur **Moussa GIBIGAYE** <moussa_gibigaye@yahoo.fr>.

Contacts

Pour tous autres renseignements, contacter l'une des personnes ci-après,

- Monsieur Moussa GIBIGAYE +229 95 32 19 53
- Monsieur FANGNON Bernard +229 97 09 93 59
- Monsieur SABI YO BONI Azizou +229 97 53 40 77